

DÉCISIONS de la 2^e Assemblée de l'unité de négociation
du Centre Académique Fournier
tenue le jeudi 22 août 2024 à 15h00
au Centre académique Fournier (annexe)

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

02.01 Que l'ordre du jour suivant soit adopté :

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Adoption d'un procès-verbal
- 3- Suivi du Comité de relations de travail (CRT) / Régularisation RREGOP
- 4- Ouverture et mise à jour de la convention collective
- 5- Nomination des personnes déléguées et des représentants aux comités
- 6- Sujets divers
 - 6.1 Rétroactivité salariale

ADOPTION D'UN PROCÈS-VERBAL

02.02 Que le procès-verbal de la 1^{re} Assemblée d'unité de négociation du Centre académique Fournier tenue le 17 octobre 2023 soit adopté, sous réserve de modifications à faire parvenir à l'Alliance avant le 27 août 2024, auquel cas il sera soumis à nouveau à l'Assemblée pour adoption finale.

OUVERTURE ET MISE À JOUR DE LA CONVENTION COLLECTIVE

02.03 Que l'Assemblée d'unité de négociation du Centre académique Fournier (CAF) se dote d'un mandat de négociation en vue de l'ouverture de la convention collective du CAF.

NOMINATION DES PERSONNES DÉLÉGUÉES ET DES REPRÉSENTANTS AUX COMITÉS

02.04 Que Anick Laverdure soit nommée à titre de personne déléguée syndicale du Centre académique Fournier pour 2024-2025.

02.05 Que Nancy Crevier soit nommée à titre de personne déléguée syndicale du Centre académique Fournier pour 2024-2025.

02.06 Que Chantal Tremblay soit nommée à titre de personne déléguée substitut du Centre académique Fournier pour 2024-2025.

02.07 Que Joël Tousignant soit nommé à titre de personne déléguée substitut du Centre académique Fournier pour 2024-2025.

